



Le Gabriellois

Août/sept. 2025



ACTIVITÉS À VENIR EN AOÛT ET SEPTEMBRE

Maire

Gilles DesRosiers

Conseillères et conseillers

Siège no 1

Gilles Ouellet

Siège no 2

Marilyne Lévesque

Siège no 3

Stéphanie Bard

Siège no 4

Francine Bard

Siège no 5

Gabriel D'Anjou

Siège no 6

Danielle D'Anjou

Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne

Directrice gén. et greffière-trés.

Micheline Lavoie

Greffière-trésorière adjointe

Marie-Claude Lavoie

Agente de développement

Daniel Lizotte

Tommy Sylvain

Voirie

Jean-Pierre Lévesque

Station d'épuration

Courriel

info@stgabrielkam.ca

Site Internet

www.saintgabriellemant.qc.ca

Téléphone / fax

418-852-2801 / 418-852-3390

Suivez-nous sur 

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h

sur rendez-vous seulement

31 août — Encan au profit de la Fabrique

Le dimanche 31 août, après la messe de 9 h 30, se tiendra l'encan traditionnel de la Fabrique à l'intérieur de l'église. Venez en grand nombre!

6 septembre — Méchoui au profit de la Fabrique — 25 \$

Le Comité des loisirs organise un méchoui au profit de la Fabrique le samedi 6 septembre. En « take out » ou à manger sur place au centre communautaire, avec musique d'ambiance, service de bar et feu en soirée.

Billets en vente auprès des membres de la Fabrique et du Comité des loisirs.

28 septembre — Déjeuner du Club des 50 ans + — 15 \$

Le traditionnel déjeuner du Club est de retour le 28 septembre, de 9 h 30 à 12 h 30.

Billets en vente auprès des membres du Club.

Et pour que le prix continue d'être raisonnable, il faut éviter le gaspillage!

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES VACANCES

Du 11 au 22 août, le bureau municipal sera ouvert :

Mardis 12 août et 19 août de 8 h 30 à 16 h 30

Jeudis 14 août et 21 août de 8 h 30 à 16 h 30

De retour à l'horaire normal à compter du lundi 25 août.

*Bureau fermé
1er septembre
pour la Fête du travail*

OUVERTURE D'UN SERVICE DE GARDE À SAINT-GABRIEL

Il nous fait plaisir de vous annoncer que le ministère de la Famille a débloqué 6 places de garderie pour notre municipalité! La démarche s'est faite en collaboration avec le CPE La Farandole.

Elle sera localisée au sous-sol de l'édifice du Parc Garneau et nous avons travaillé fort pour que le local et l'aire de jeux soient prêts à temps.

Madame Éliane Avoine sera responsable de ce service.

Vous pouvez la contacter directement pour toute information via son Messenger ou à eliane.avoine@hotmail.com.

Prenez note que toutes les places sont déjà réservées pour le moment.



Merci au généreux citoyen, qui se reconnaîtra sans doute, qui a remis deux gros sacs de canettes au Comité des loisirs, d'une valeur de 48 \$.

Résumé de la séance ordinaire du conseil du 1er juillet 2025 (à approuver à la séance du 5 août)

Le conseil :

- A approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2025.
- A adopté le Règlement no 46-25 afin d'abroger le Règlement no 42-25 sur la salubrité et l'entretien des logements.
- A adopté la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle : « La municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant se sert exclusivement du français comme langue officielle. Elle n'a recours à aucune des exceptions prévues à la Charte et aux règlements. »
- A approuvé la liste des comptes à payer du mois de juin 2025, pour un montant total de 145 802,51 \$.
- A retenu la demande de don de l'Arc-en-ciel du coeur, pour un montant de 100 \$.
- A fixé le taux horaire à 22,54 \$ pour toutes les personnes qui travailleront pour les élections municipales en novembre.
- A autorisé l'achat et l'installation de deux caméras au garage municipal par Groupe Vigil, au montant de 2 386,22 \$, avant tx.
- A approuvé les dépenses, d'un montant de 61 270 \$, relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles, conformément aux exigences du MTO, et il reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.
- A reporté la vente de l'ancien camion municipal à une prochaine séance.
- A accepté la demande d'installation de ponceaux au 43 rue Principale, aux frais du propriétaire, sous surveillance d'un employé municipal.
- A refusé la demande d'installation d'un ponceau entre le lot 5 526 183 et le fossé nord du chemin.
- A accepté de participer à un Projet de coopération intermunicipale — FRR volet 4 — Traitement des eaux usées avec la municipalité de Saint-Pacôme, qui sera porteur du dossier.
- A accepté l'offre de service de la FQM pour élaborer un plan de gestion des actifs en eaux usées, qui permettra également de bonifier les sommes versées par la TECQ.
- S'est engagé à élaborer et mettre en œuvre un Plan de gestion des actifs municipaux en eau et à transmettre au MAMH le sommaire et les informations requises au plus tard le 31 décembre 2026.
- La d.g. a déposé l'évaluation budgétaire pour des travaux en présence de contaminants préparée par GBI.
- A autorisé la d.g. à signer l'entente de services pour 2025-2026 avec le Centre d'éducation des adultes de Kamouraska-RDL, qui fixe le montant maximal que nous recevrons pour Viactive.
- A autorisé l'achat de fibre de bois chez Écoced pour la cour de l'École de l'Amitié, au coût de 30 \$/verge, ainsi que le transport par Transport de ripe Marc Pelletier, au coût de 675 \$/voyage.
- A autorisé l'achat de matériaux pour l'aménagement d'une aire de jeux pour le futur service de garde au Parc Gameau : panneaux de clôture au coût de 137,32 \$ le panneau, avant tx; tapis synthétique au coût de 37,98 \$/verge carrée, avant tx, et son installation au coût de 600 \$, avant tx; 0 3/4 pour le nivellement du terrain; blocs de ciment et poteaux pour l'installation de la clôture.



Le procès-verbal complet est disponible sur le site web de la municipalité.

*** À cause des élections du 2 novembre, la séance d'octobre doit se tenir au plus tard le 2 octobre.**

**** À cause du délai de proclamation des candidats élus, les séances de travail et de conseil ne doivent pas se tenir avant le 6 novembre.**

Date limite pour la mise aux normes des piscines : 30 septembre 2025

Les piscines résidentielles (creusées, hors terre, semi-creusées ou gonflables) présentent d'importants risques de noyade pour les jeunes enfants. Au 30 septembre 2025, les propriétaires de piscines résidentielles installées devront se conformer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

Contactez la MRC pour obtenir toutes les informations nécessaires.



Élections municipales du 2 novembre 2025 | Réception des candidatures du 19 septembre au 3 octobre, 16 h 30

Pour poser votre candidature pour un siège de conseiller ou pour la mairie, vous devez remplir le formulaire de déclaration de candidature ainsi que tous les autres documents requis. Rapportez-les ensuite au bureau municipal **entre le 19 septembre et le 3 octobre, 16 h 30**. À ce moment, vous devrez présenter une pièce d'identité, vous recevrez un accusé de réception et vous serez assermenté.



Sièges disponibles : Maire ou mairesse
Conseillers ou conseillères des sièges 1 à 6

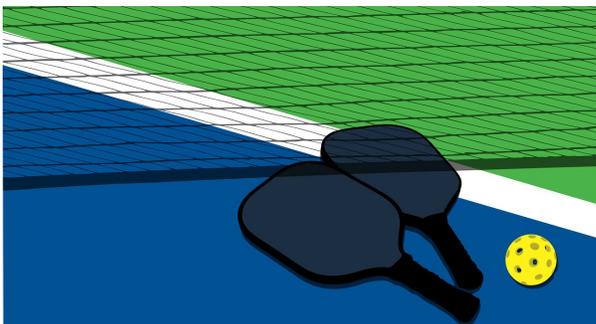
Les pochettes contenant les documents pour une déclaration de candidature sont disponibles au bureau de la présidente d'élection, c'est-à-dire au bureau municipal situé au 12 avenue des Érables, sur le site du gouvernement du Québec ou sur le site de la municipalité, dans l'onglet Municipalité, section Législation et sous-section Conseil municipal. Vous ne pouvez pas compléter les documents en ligne.

Vous devez choisir le poste que vous souhaitez occuper **AVANT** de poser votre candidature. Vous ne pouvez pas convoiter plusieurs postes en même temps.

À la suite de l'élection ou de la proclamation d'élection des candidats, des formations obligatoires seront données par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et par la Fédération québécoise des municipalités (l'une sur l'éthique et la déontologie, l'autre sur le fonctionnement du système municipal), autant aux nouveaux élus qu'à ceux qui demeurent en place. En plus d'assister aux séances de travail et aux assemblées du conseil, et d'y faire valoir les intérêts de leur communauté, les élus se voient attribuer une place dans différents comités ou commissions sur lesquels ils siègent comme représentants de la municipalité. Ils font ensuite rapport de leurs rencontres à la séance du conseil.

Pour plus de détails :

- <https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales/elections-2025>
- <https://www.electionsquebec.qc.ca/simplifier/devenir-candidate-ou-candidat/#municipal>



PICKELBALL | Un terrain de pickleball a été dessiné sur la patinoire.

Vous voulez essayer ça mais vous n'avez pas de raquettes ni de balles? Nous pouvons vous en prêter!

Grâce à un don du Carrefour 50 + du Québec, en collaboration avec le Club des 50 ans + de Saint-Gabriel, nous avons reçu un filet, des raquettes et des balles que nous pouvons prêter à court terme.

Informez-vous auprès de la Municipalité.

Note : Quand vous avez terminé votre partie, rangez le filet contre la bande.

JE PRENDS | JE LIS | JE PARTAGE



Il y a beaucoup d'activités dans la boîte aux livres! Elle vous remercie de partager vos coups de cœur!

ENSEMBLE
Créer
Dynamiser
Soutenir

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

CAMION À VENDRE PAR SOUMISSION

L'ancien camion de la municipalité est à vendre, tel que vu, sans garantie. Les soumissionnaires sont invités à transmettre leur offre dans une enveloppe cachetée identifiée et à l'apporter au bureau municipal **au plus tard à 10 h 00 le 2 septembre**, pour ouverture le même jour, **à 10 h 01**.

Le conseil prendra la décision par résolution à la séance du 2 septembre 2025, à 19 h 30, et il se réserve le droit de refuser toutes les soumissions.

Prenez note que la TVQ sera chargée par le SAAQ et que le paiement devra se faire par chèque visé au moment du transfert de propriété au bureau de la SAAQ.

Vous pouvez aller voir le camion au garage municipal. Il n'est pas en état de rouler et n'est plus immatriculé; l'acheteur devra donc trouver une façon de le transporter.

PAGE FACEBOOK DE LA MUNICIPALITÉ

Il y a 3 pages Facebook reliées à la municipalité :

Saint-Gabriel-Lalemant

Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant

Municipalité Saint-Gabriel Lalemant

C'est la troisième qui est la page « officielle » de la municipalité. Certaines publications se retrouvent souvent sur celle de « Saint-Gabriel-Lalemant » mais elle est moins active et non officielle.

DISPARITION DES JOURNAUX

Afin de ne pas priver les citoyens de leur journal, nous vous demandons de ne pas partir avec toute la pile de journaux qu'on laisse dans la boîte aux livres.

BÉVÉNOLES RECHERCHÉS

Que ce soit le Cercle de Fermières, le Club des 50 ans +, la bibliothèque ou le Comité des loisirs, les organismes de Saint-Gabriel ont besoin de vous, même si ce n'est que quelques heures.

LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Nous vous remettons une copie du contrat de location du centre communautaire lors de la réservation. Il sera important de bien lire ce qui est permis et ce qui ne l'est pas car des frais supplémentaires de ménage peuvent être ajoutés à la facture.

ENREGISTRER ET ATTACHER SON CHIEN

« Au Québec, des règles encadrent la garde de tous les chiens. Ces règles favorisent une saine cohabitation entre les chiens, les humains et les autres animaux domestiques. Elles permettent notamment de prévenir les agressions

canines. [...]

Afin de favoriser la sécurité des citoyens, le règlement provincial met en place des normes minimales pour l'encadrement des chiens. Il est obligatoire pour le propriétaire ou le gardien d'un chien d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité. Le chien devra porter en tout temps la médaille remise au moment de l'enregistrement. [...]

Les municipalités sont responsables de l'application du règlement provincial sur leur territoire. »

(source : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/animaux-compagnie/encadrement-chiens>)

La médaille permet aussi d'identifier le propriétaire en cas de fugue.

Coût de la médaille : 25 \$ pour toute la vie du chien, non transférable à un autre chien.

UNE AUTRE MORSURE...

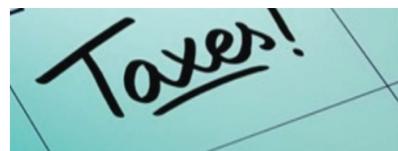
Le lundi 21 juillet, nous avons reçu un appel de la Sûreté du Québec pour nous aviser qu'une citoyenne avait été mordue par un chien en liberté pendant la fin de semaine. Elle a dû se rendre à l'hôpital à quelques reprises, en plus des séquelles psychologiques que cela lui a causées et la peur de prendre des marches à l'avenir.

Ce n'est pas uniquement pour respecter le règlement municipal que la Municipalité demande à la population d'attacher leur chien et ce n'est pas une lubie non plus. C'est pour que tous les citoyens se sentent en sécurité quand ils se promènent dans les rues.

Note : Chaque année, juste à St-Gabriel, entre 3 et 5 morsures sont signalées à la SQ par des médecins.

GUIDE TOURISTIQUE DU KAMOURASKA

Des copies sont disponibles au bureau municipal. Vous pouvez aussi le télécharger ou le voir en ligne sur le site de Tourisme Kamouraska.



PROCHAINS VERSEMENTS
19 août et 19 septembre

5 à 7 des bénévoles

Organisé par la Municipalité, un 5 à 7 s'est tenu le 12 juin dernier, afin de souligner l'apport des bénévoles dans notre communauté.

Outre un petit buffet, un vin d'honneur a été servi à leur arrivée. Un mot de bienvenue a été lu par monsieur le maire et la directrice générale a annoncé le nom de la bénévole qui s'est distinguée au cours des années : Mme Danny Chenard.

Madame Chenard est engagée dans les organismes et comités suivants : en plus de son implication auprès de la bibliothèque municipale, elle est aussi vice-présidente du Club des 50 ans +, vice-présidente du Conseil de Fabrique, membre du Comité des loisirs et elle était membre de la garde paroissiale. Son dévouement et sa disponibilité sont une source d'inspiration pour tous.

Nous tenons également à souligner l'implication de Mme Huguette Lévesque dans la communauté tout au long de sa vie. Son engagement et son dévouement lui ont valu la Médaille de la Lieutenant-gouverneure générale du Québec, catégorie aînés.



*Le bénévolat,
une aventure humaine.*



*Le bénévolat c'est plus qu'un
don, c'est un échange.*



*Votre cœur,
notre communauté.*



La relève!



Photos : Maxie Milliard, photos & création

Madame Huguette Lévesque reçoit la Médaille de la Lieutenant-gouverneure générale du Québec, catégorie « aînés »

« La Médaille de la Lieutenant-gouverneure reconnaît l'engagement bénévole, la détermination et le dépassement de soi des citoyennes et citoyens du Québec qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté et de la province. »

(source : <https://www.lieutenant-gouverneure.quebec/distinctions-honorifiques/medaille>)

FÉLICITATIONS MADAME HUGUETTE!



**TRANSIT
METAL INC**



Apportez vos vieux métaux
chez Transit Métal ou
directement au dépôt de votre
municipalité participante
pour soutenir nos soins de
santé !

Fondation
Hôpital de
Notre-Dame
de-Fatima
Hôpital • CLSC • CHSLD

NOTRE MÉTAL POUR L'HÔPITAL

TRANSFORMONS NOTRE MÉTAL USÉ EN SOINS PRÉCIEUX !

**OUTILS DE
JARDIN**



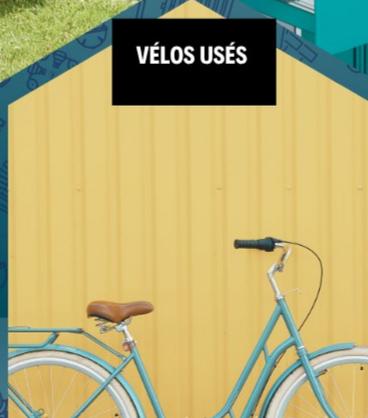
**VIEUX
CLASSEURS**



FERRAILLES



VÉLOS USÉS



**CASSEROLES
EN MÉTAL**



Dépôt : Transit Métal
600 Charles Eugène bouchard, La Pocatière
&
Municipalités participantes



418-856-7000
#7395

[www.cyberimpact.page/zzqf7d9p/
metal-pour-hopital](http://www.cyberimpact.page/zzqf7d9p/metal-pour-hopital)

NOTRE MÉTAL POUR L'HÔPITAL : Transformons notre métal utilisé en soins précieux!

La Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, en partenariat avec Transit Métal, lance une campagne régionale de collecte de métaux afin de soutenir les soins de santé dans notre communauté. Nous faisons donc appel à votre générosité pour participer à cette initiative solidaire et durable!

Un conteneur est à votre disposition au garage municipal pour déposer votre métal.



LE CLUB DES 50 ANS +

Bonne fête aux membres suivants :

1er août Carmen Castonguay	3 sept	Françoise Ouellet
9 août Louisette Lacombe	7 sept	Gilles Ouellet
10 août Éric Lavoie	12 sept	Adine Milliard
11 août Gaétan Gagnon	13 sept	Gracien Marquis
14 août Marc Lévesque	18 sept	Carolle Lévesque
17 août Lise Milliard	18 sept	Jean-Pierre Lévesque
20 août Alain Ouellet	18 sept	Jacqueline Milliard
23 août Patrice Dubé	21 sept	Ghislain Milliard
25 août Adélia Chenard	22 sept	Victor Picard
27 août Lucien D'Anjou	23 sept	Huguette Lévesque
31 août Raymond Jean	24 sept	Guylaine Fournier
31 août Alfred-A. Lévesque	24 sept	Denise Milliard



**PROCHAIN DÉJEUNER
DU CLUB**
28 septembre
Billets en vente
auprès des membres
du c.a.



REPRISE DU BINGO
15 octobre (à confirmer)

LE COMITÉ DES LOISIRS

COLLECTE DE BOUTEILLES ET CANETTES DU 17 MAI

Un montant de 1 205,25 \$ a été amassé grâce à la collecte de bouteilles et canettes. De ce montant, environ 250 \$ a été remis en don par l'Épicerie Gilbert Royer de Saint-Pacôme, qui a décidé de ne pas garder de frais de manutention.

Rappelons que cet argent servira à payer le matériel didactique des élèves du primaire qui commenceront l'école dans quelques semaines!

Des sacs pour ramasser vos canettes sont disponibles au bureau municipal, au coût de 1 \$ chacun, qui vous sera remboursé si vous en faites don au Comité des loisirs.



LA FABRIQUE VOUS INFORME...

Dimanche 3 et 17 août, 9 h 30 : Messe

Dimanche 10 et 24 août, 9 h 30 : Célébration de la parole

Dimanche 31 août, 9 h 30 : Messe collective et encan

Dimanche 7 et 21 sept, 9 h 30 : Célébration de la parole

Dimanche 14 et 28 sept, 9 h 30 : Messe



Horaire du bureau : mardi, de 9 h à midi
Téléphone : 418-852-2880
Délégué paroissial : Gaétan Deschênes
Urgence : Louise Boucher, 418-852-2033

N'OUBLIEZ PAS L'ENCAN AU PROFIT DE LA FABRIQUE LE 31 AOÛT, APRÈS LA MESSE

DIVERS



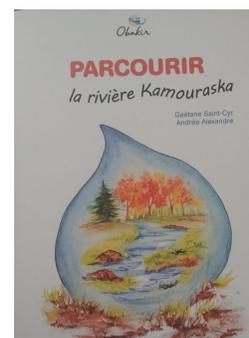
Prochaine rencontre des Fermières
Mardi 9 septembre



Reprise le 29 septembre
Inscription et information : Georgette, Nicole et Émilien



Bibliothèque ouverte les mercredis, de 18 h 30 à 20 h
Exposition : Polars jusqu'au 13 août et Artisanat par la suite
Tél. : 418-852-1563



NOUVEAUTÉ
Maintenant disponible à la bibliothèque.
(gracieuseté de Mlle Nicole Dionne)

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants seront ramassés le jeudi 11 septembre.



Encombrants acceptés : Meubles rembourrés (matelas, divan, etc.), mobilier inutilisable, plastique rigide (jouet, déclin de vinyle, douche, tuyaux, préart, mobilier extérieur, etc.), tapis, toile (abri, piscine, etc.), tuyaux (pliés ou roulés), autres (caoutchouc, styromousse, isolant, etc.).

Encombrants refusés : Appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).



ÉCOCENTRE LA POCATIÈRE

410, 14^e rue Bérubé ([voir itinéraire](#))

MARDI AU SAMEDI

8 h à 16 h

IMPORTANT : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture.

ÉCOCENTRE SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc ([voir itinéraire](#))

MERCREDI AU SAMEDI

8 h à 16 h

IMPORTANT : Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture.

C'est plus simple de tout jeter... mais tellement plus payant de trier ses déchets!

Voici le coût de chaque collecte :

Site d'enfouissement pour les vidanges : 97 \$/tonne + 34 \$/tonne car nous ne rencontrons pas nos objectifs de détournement de matières.

Conclusion : un total de 131 \$/tonne!

Recyclage : **ENTIÈREMENT** remboursé par Éco Entreprises Québec.

Conclusion : un total de 0 \$!

Compost : Coup fixe de 26 \$/habitant, peu importe la quantité!

C'est pour toutes ces raisons qu'il est payant de remplir au maximum nos bacs bleus et bruns.

Si vous êtes tentés de mettre des matières qui ne sont pas acceptées dans les bacs bruns et bleus, c'est une erreur! Les camions sont inspectés avant le déchargement de leur contenu et si on voit une grande quantité de matières refusées, le chargement est détourné vers le site d'enfouissement, ce qui nous ajoute 131 \$/tonne de plus!



Pour toute information ou toute question sur le ramassage des bacs, contactez la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska au 581-673-7344.

Source : Le Pacômien, juin 2025



Suivez-nous sur Facebook

Municipalité Saint-Gabriel Lalemant

Malgré un travail de correction important, il se peut que des coquilles se soient glissées dans les textes.

Veillez nous en excuser.

Prochain journal : 30 septembre 2025
Date de tombée : 23 septembre 2025

Envoyez vos articles à info@stgabrielkam.ca, par Messenger ou par téléphone au 418-852-2801

TRAVAILLEUSE DE MILIEU



MON RÔLE

En tant que travailleuse de milieu, je fais le lien entre vous et les ressources du milieu afin que vous puissiez reprendre du pouvoir sur votre vie.



UN SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

CLIENTÈLE CIBLÉE

Personnes âgées de 65 ans et plus résidant dans la MRC du Kamouraska



SERVICES Kam-Aide

MES ACTIONS :

- ✓ Vous rendre visite à votre domicile
- ✓ Vous écouter sans juger
- ✓ Vous accompagner dans vos démarches
- ✓ Vous référer vers les ressources appropriées selon vos problématiques
- ✓ Vous faciliter l'accès à certains services
- ✓ Vous fournir de l'information sur différents sujets

Que ce soit pour vous-même ou pour me référer des personnes dont mes services pourraient leur être utile, n'hésitez pas à me rejoindre.

Marilyne Côté Paradis

418-856-5636 poste 8 | itmav@kamaide.com



Les marcheurs de Québec Compostelle ont fait une halte au bureau municipal pour un arrêt aux toilettes, remplir leurs gourdes d'eau et faire signer leur livret.

Nous leur avons aussi offert une épinglette représentant les armoiries de la municipalité.

Arrivant de Saint-Onésime, ils se sont dirigés vers Mont-Carmel en vue de leur long périple.

ATELIERS OFFERTS PAR LA TRAVERSÉE / En pause jusqu'en septembre



Traitons les élu(e)s municipaux comme du monde ❌

... les employé(e)s aussi!

Votre gouvernement Québec

Ces espèces représentent une menace pour le Bas-Saint-Laurent

ESCOUADE
ESPÈCES INVAHISSANTES DU BAS-SAINT-LAURENT

 Agrile du frêne	 Berce du Caucase	 Berce sphondyle	 Herbe à poux
 Renouée du Japon	 Roseau commun	 Myriophylle à épis	 Moule zébrée

Animer le local des jeunes un soir par semaine, ça te tente?

Envoie-nous un mot pour nous démontrer ton intérêt!

Le local des jeunes est fermé pour un temps indéterminé.

C'est ce qu'on appelle des espèces envahissantes.

Elles sont envahissantes, parce qu'elles se répandent sans difficulté sur le territoire. Elles sont aussi nuisibles parce qu'elles entraînent diverses conséquences pour nous et les autres espèces, pour notre utilisation du territoire et pour notre économie locale.

Heureusement, ensemble, nous pouvons agir!

2025 Août

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Partie de l'Armée noire à l'extérieur : 4 août : St-Gabriel VS St-Bruno 						
PLEINE LUNE : 9 AOÛT						
3	4	5	6	7	8	9
		Séance de conseil			Compost	
10	11	12	13	14	15	16
	Recyclage Bureau municipal fermé	 Bureau municipal ouvert 8h30 à 16h30	Bureau municipal fermé	Bureau municipal ouvert 8h30 à 16h30	Compost	
17	18	19	20	21	22	23
	Bureau municipal fermé	Vidanges Bureau municipal ouvert 8h30 à 16h30	Bureau municipal fermé	Bureau municipal ouvert 8h30 à 16h30	Compost	
24/31	25	26	27	28	29	30
31 : Encan de la Fabrique	Recyclage				Compost	

SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET

SERVICE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

- Récupération de batteries et de lunettes (bureau municipal)
- Service gratuit de cueillette et de destruction de documents confidentiels (bac fermé à clé au bureau municipal)
- Récupération de gallons de peinture (garage mun.)

Centre de prévention du suicide : 418-862-9658

SOS Violence : 1 800-363-9010

Centre de justice de proximité : 1 855-345-7770

La Bouffée d'air du KRTB : 418-862-8580

Centre-Femmes La Passerelle : 418-492-1449

Médiation citoyenne : 418-867-4083

Trans-Apte : 418-308-0956, p. 1

Cormoran : 418-492-5851 Kam-Aide : 418-856-5636

Les numéros d'urgence
& numéros utiles

Ministère des transports : 418-492-6325
André Desjardins (récupération de gros encombrants) : 418-856-3723

2025 Septembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Bureau fermé Fête du Travail	2 Séance de conseil	3	4	5 Compost	6 Méchoui du Comité des loisirs
7	8 Recyclage	9 Vidanges	10	11 Encombrants	12 Compost	13
14	15	16	17	18	19 Compost	20
21	22 Recyclage	23	24	25	26	27
28	29	30 Vidanges				
Déjeuner du Club des 50 ans +						
19 septembre au 3 octobre, 16 h 30 : Réception des candidatures aux élections municipales au 12 avenue des Érables PLEINE LUNE : 7 SEPTEMBRE						

SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET

SERVICE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

- Récupération de batteries et de lunettes (bureau municipal)
- Service gratuit de cueillette et de destruction de documents confidentiels (bac fermé à clé au bureau municipal)
- Récupération de gallons de peinture (garage mun.)

Centre de prévention du suicide : 418-862-9658

SOS Violence : 1 800-363-9010

Centre de justice de proximité : 1 855-345-7770

La Bouffée d'air du KRTB : 418-862-8580

Centre-Femmes La Passerelle : 418-492-1449

Médiation citoyenne : 418-867-4083

Trans-Apte : 418-308-0956, p. 1

Cormoran : 418-492-5851 Kam-Aide : 418-856-5636

Les numéros d'urgence & numéros utiles

Ministère des transports : 418-492-6325

André Desjardins (récupération de

gros encombrants) : 418-856-3723